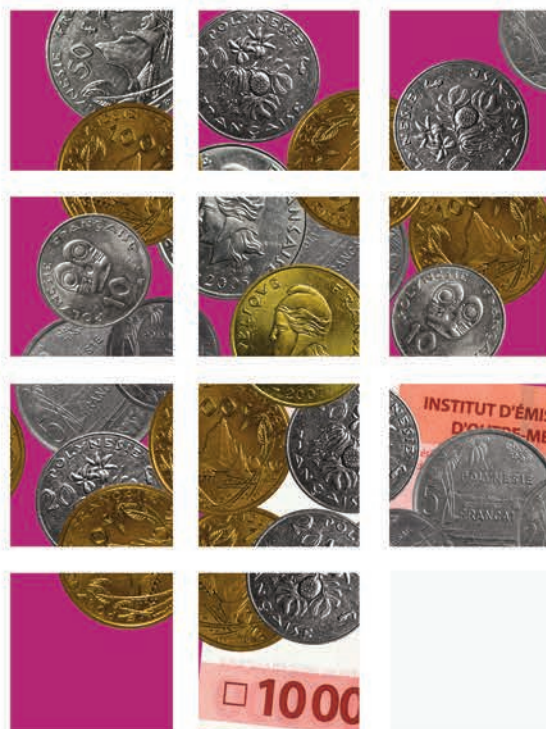


Points forts

05

De la Polynésie française

BILAN
PRIX
2018



LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DIMINUENT DE 3 % EN 2018



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

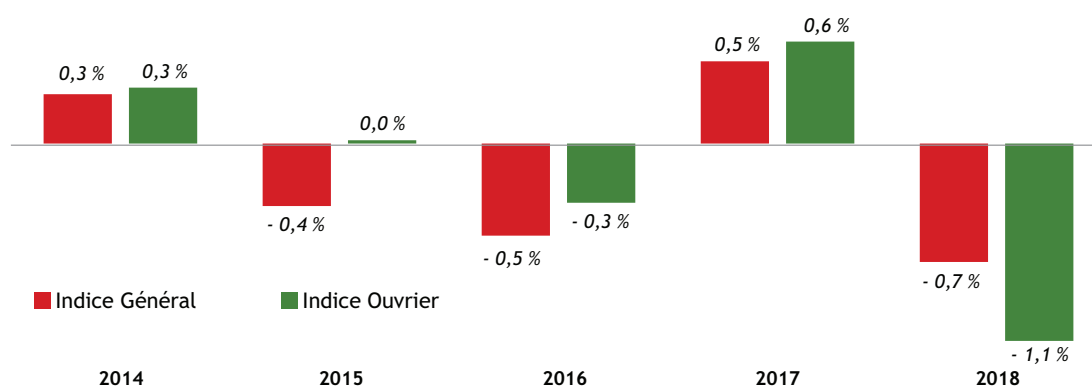
En 2018, en moyenne annuelle, les prix diminuent de 0,7 % en Polynésie française, en lien avec la baisse de 3,0 % des prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées. La concurrence sur le marché des communications continue de profiter aux consommateurs et participe au repli de l'indice général. L'inflation sous-jacente est négative en 2018 (- 0,9 %) alors qu'elle était restée positive jusqu'en 2017. Au niveau international, l'inflation est maîtrisée dans les pays développés et l'Euro se renforce. Par parité, le Franc pacifique est également plus robuste, comparé aux devises des pays où les échanges commerciaux sont les plus fréquents avec la Polynésie française.

1 • L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DIMINUE DE 0,7 % EN 2018

En 2018, les prix diminuent en moyenne annuelle de 0,7 %, après une année 2017 où ils avaient progressé de 0,5 %. Cette situation résulte principalement de la baisse des prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (- 3,0 % en moyenne annuelle). L'année 2018 tranche ainsi avec l'année 2017 où l'inflation était essentiellement portée par la hausse des prix de cette même division.

Sensible à l'évolution des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, l'indice ouvrier diminue plus fortement en moyenne annuelle que l'indice général (- 1,1 %).

Graph.1 - INFLATION ANNUELLE MOYENNE DE 2014 À 2018



Source : ISPF

L'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat désigne la quantité de biens ou services que permet de payer une certaine somme d'argent. Si les prix des biens et services augmentent alors que la somme d'argent dont on dispose n'évolue pas, la quantité de biens et services qu'il est possible de payer diminue. Inversement, si les prix des biens et services baissent à budget constant, alors la quantité de biens et services qu'il est possible de payer s'accroît. Cette capacité à acheter une certaine quantité de biens et services se définit comme le pouvoir d'achat.

L'inflation, lorsqu'elle est positive, traduit une augmentation généralisée des prix des biens et services. Elle a pour corollaire qu'à budget constant, le pouvoir d'achat diminue. Inversement, lorsque l'inflation est négative, elle implique qu'à budget constant, le pouvoir d'achat augmente.

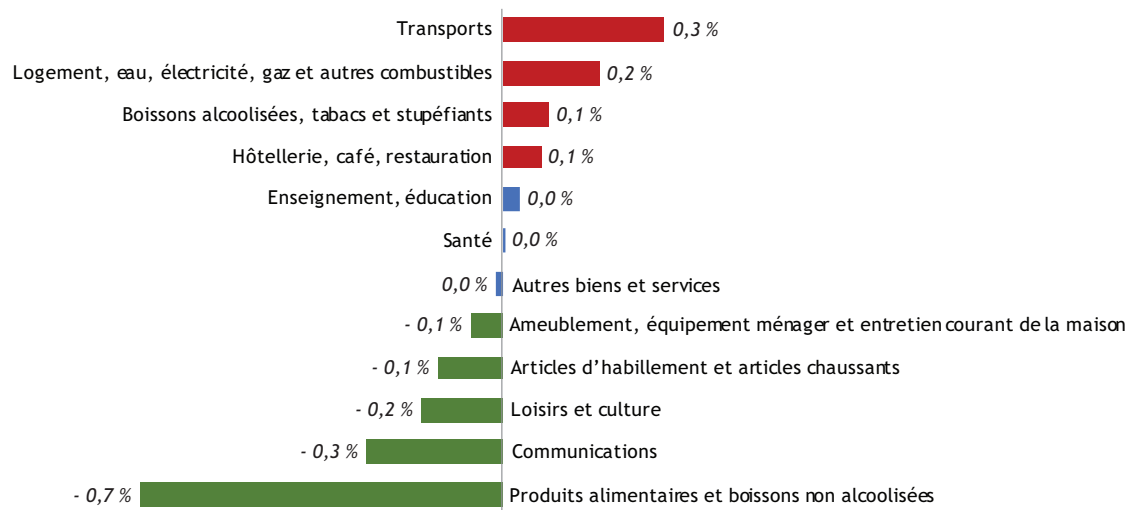
La notion de « Toutes choses égales par ailleurs » traduit le fait que ces relations ne sont vraies qu'en l'absence d'autres perturbations. Ainsi, si les prix augmentent mais que le budget augmente encore plus, il y a augmentation de pouvoir d'achat malgré la hausse des prix.

1•1 Les prix sont tirés à la baisse par l'alimentation et les communications, à la hausse par les transports et le logement

En 2018, les Produits alimentaires et boissons non alcoolisées sont les principaux contributeurs à la baisse des prix (- 0,7 point d'indice). La concurrence dans le secteur des communications (téléphonie et internet) participe également à l'évolution globale de baisse des prix (- 0,3 point d'indice). Ce phénomène avait été particulièrement actif en 2017 et il s'est poursuivi en 2018.

En revanche, les tarifs des Transports ont légèrement progressé en 2018 (+ 0,3 point d'indice). De plus, dans un marché de l'immobilier qui semble plus dynamique, les prix des Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles sont également en augmentation (+ 0,2 point d'indice).

Graph.2 - CONTRIBUTIONS DES DOUZE DIVISIONS DE LA COICOP À L'INFLATION ANNUELLE MOYENNE



Source : ISPF

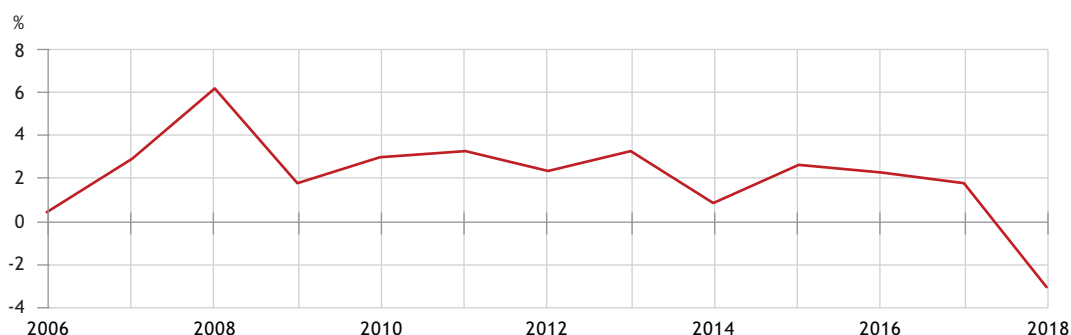
1.1.1 Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées diminuent de 3 % en lien avec les produits de la mer

Les prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées diminuent de 3,0 % en moyenne annuelle en 2018 (+ 1,8 % en 2017). Pour la première fois depuis plus de dix ans, les prix de l'alimentation sont globalement en repli. Pourtant, au premier trimestre 2018, les prix avaient progressé de manière significative (+ 1,9 % entre décembre 2017 et mars 2018) mais ont diminué de façon tout aussi significative dès le mois d'avril (- 2,7 %). Cette baisse s'est alors poursuivie jusqu'en novembre avant une légère reprise en décembre (+ 0,8 %).

La baisse des prix des Produits de la mer (- 16,8 % en moyenne annuelle entre 2017 et 2018) explique la quasi-totalité de la baisse des prix des produits alimentaires en lien avec un approvisionnement plus régulier des poissons du large et du lagon sur les étals. Ils avaient déjà légèrement baissé en 2017 (- 1,5 %), mais après avoir progressé en moyenne de 9 % par an sur les dix dernières années avec des pics comme en 2008 (+ 25,8 %) et 2013 (+ 18,4 %).

Les prix des viandes et des légumes diminuent de 2,0 % en moyenne annuelle. Les augmentations de prix des Boissons non alcoolisées (+ 1,2 %), Lait, fromages et œufs (+ 0,6 %) et des Pains et céréales (+ 0,1 %) sont trop minimes pour peser contre la baisse de 17 % des prix des Produits de la mer.

Graph.3 - INFLATION ANNUELLE MOYENNE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES



Source : ISPF

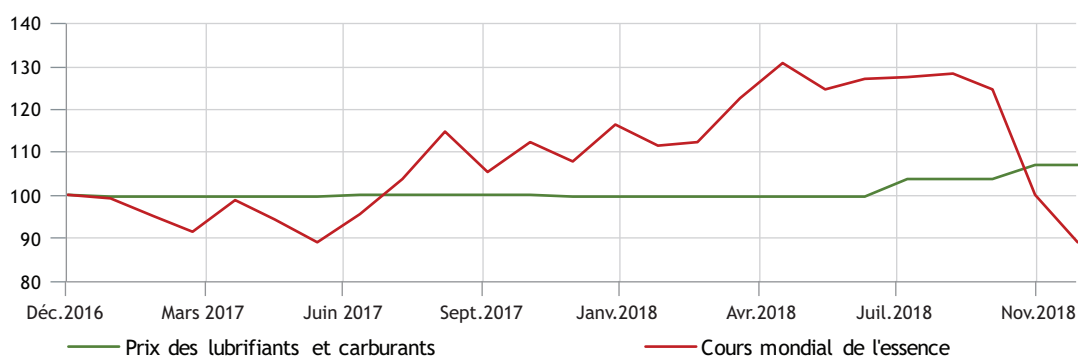
1.1.2 Les prix des transports augmentent légèrement en 2018

En 2018, les prix dans la division Transports augmentent légèrement de 0,3 % en moyenne annuelle. Cette progression résulte essentiellement des revalorisations successives des prix des carburants intervenues sur la seconde moitié de l'année. La non répercussion systématique des augmentations du cours mondial de l'essence profite aux consommateurs.

La concurrence dans le ciel polynésien a contenu l'évolution des tarifs de Transport aérien de voyageurs (- 0,1 %). La hausse du cours mondial du kérosène amorcée en 2017 s'est renforcée en 2018. Cette évolution du prix du carburéacteur ne se retrouve pas dans l'évolution des tarifs du transport aérien qui sont globalement restés inchangés entre 2017 et 2018.

Toujours dans la division Transports, les prix des véhicules sont en légère baisse (- 1,7 %), tout comme ceux des Pièces détachées et accessoires pour les véhicules personnels (- 2,7 %).

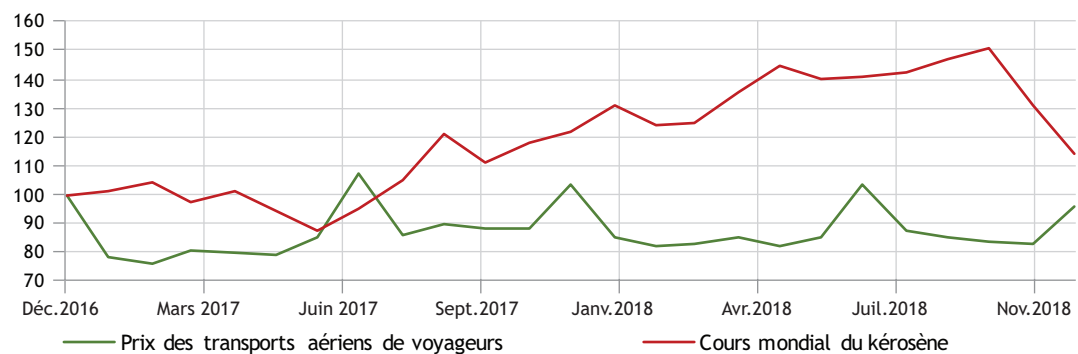
Graph.4 - ÉVOLUTIONS COMPARÉES DES PRIX DES LUBRIFIANTS ET CARBURANTS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE ET DU COURS MONDIAL DE L'ESSENCE



Base 100 décembre 2016

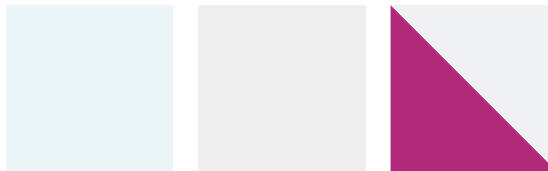
Sources : ISPF - IndexMundi

Graph.5 - ÉVOLUTIONS COMPARÉES DES PRIX DES TRANSPORTS AÉRIENS DE VOYAGEURS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE ET DU COURS MONDIAL DU KÉROSÈNE



Base 100 décembre 2016

Sources : ISPF - IndexMundi



1•1.3 Logement : les Loyers d'habitation continuent de progresser en 2018

En moyenne annuelle, les prix dans la division Logement augmentent plus fortement en 2018 qu'en 2017 (respectivement + 1,2 % et + 0,1 %). Les Loyers d'habitation sont en hausse de 2,6 %, une progression plus marquée qu'en 2017 (+ 0,5 %).

Les tarifs des Services relatifs au logement s'élèvent de 1,4 % en moyenne annuelle. Les tarifs d'Assainissement de l'eau qui avaient augmenté de 21 % en 2017, progressent de 7,7 % en 2018. Les tarifs des autres prestations communales sont également en hausse. C'est notamment le cas de l'Enlèvement des ordures (+ 0,6 %) ou de l'Adduction d'eau (+ 1,3 %).

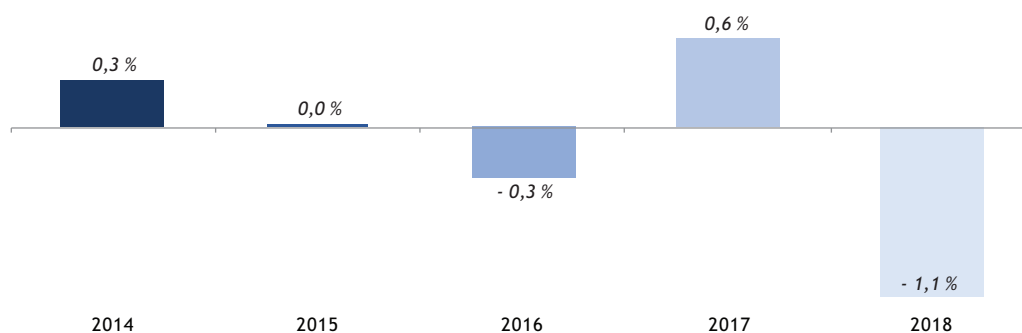
1•1.4 Les prix continuent de diminuer dans les communications

Les tarifs dans la division Communications diminuent en moyenne annuelle de 5,0 % en 2018 après avoir déjà baissé de 2,9 % en 2017. La concurrence entre opérateurs profite aux consommateurs. Les tarifs d'accès à internet ont sensiblement diminué sur la fin de l'année, essentiellement par l'octroi de plus grandes capacités de connexion pour des prix presque inchangés. Dans la téléphonie mobile, l'impact de la concurrence se réduit et les baisses de prix sont moindres que celles des années passées. Seuls les tarifs des Services postaux augmentent (+ 3,4 %).

1•2 L'indice ouvrier

L'indice ouvrier diminue entre 2017 et 2018 (- 1,1 % en moyenne annuelle). Cette baisse plus forte que celle de l'indice général tient au poids plus conséquent qu'occupe l'alimentation dans le panier de consommation des ménages ouvriers.

Graph.6 - INFLATION ANNUELLE MOYENNE DE L'INDICE OUVRIER



Source : ISPF

Les divisions qui contribuent le plus à la variation de l'indice ouvrier sont globalement les mêmes que celles de l'indice général. En 2018, la hausse des prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées contribue négativement pour 0,9 point d'indice à la diminution de l'indice ouvrier, soit la quasi-totalité de la baisse annuelle. Les plus fortes contributions à la hausse sont celles de la division Logement, eau, gaz et autres combustibles pour 0,2 point d'indice, juste devant les Boissons alcoolisées et tabacs pour un peu plus de 0,1 point d'indice.

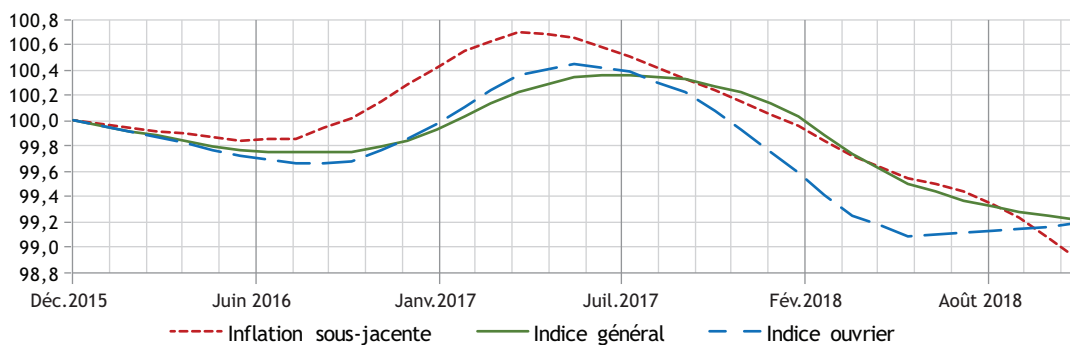
1.3 L'inflation sous-jacente imprime sa tendance à l'indice général

L'inflation sous-jacente permet d'appréhender l'inflation issue de la confrontation naturelle de l'offre et de la demande. L'inflation globale se décompose ainsi en une partie tendancielle (l'inflation sous-jacente) et une partie plus conjoncturelle. L'inflation sous-jacente se mesure à partir des produits et services à faible saisonnalité non soumis à réglementation. La partie conjoncturelle est induite par les évolutions de prix des produits soumis, à l'inverse, à réglementation ou à de forts phénomènes saisonniers.

En 2018, l'inflation sous-jacente en moyenne annuelle se révèle négative (- 0,9 %). Quoique faible, elle était restée positive en 2017.

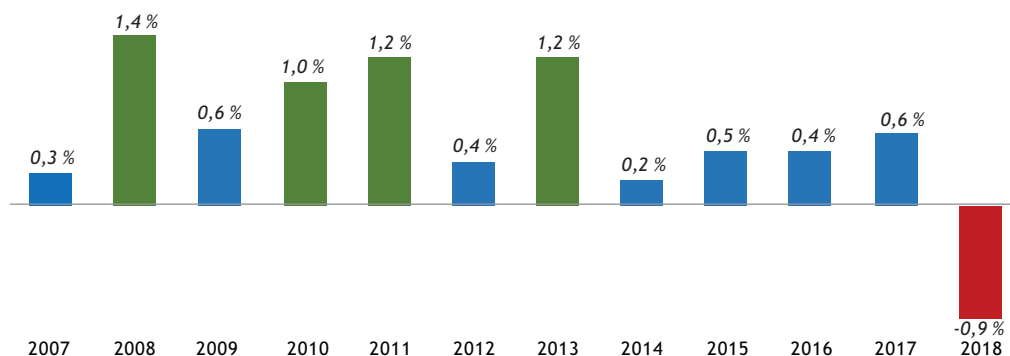
L'inflation sous-jacente se focalisant sur les biens et services où l'offre se confronte à la demande, son niveau tend à refléter dans une certaine mesure le dynamisme de l'économie. Une inflation sous-jacente importante est souvent synonyme de crise économique (comme c'est le cas actuellement dans certains pays comme la Turquie ou le Venezuela) alors qu'une inflation sous-jacente négative et durable reflète une atonie de l'économie.

Graph.7 - ÉVOLUTIONS DÉSAISONNALISÉES DE L'INDICE GÉNÉRAL, DE L'INDICE OUVRIER ET DE L'INFLATION SOUS-JACENTE



Source : ISPF

Graph.8 - INFLATION SOUS-JACENTE ANNUELLE MOYENNE



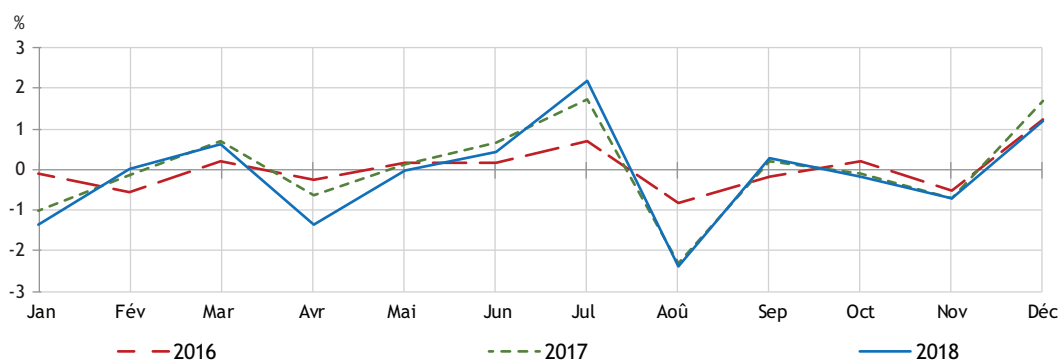
Source : ISPF

1•4 Les variations mensuelles sont plus visibles en 2018

Des phénomènes cycliques ou saisonniers marquent l'inflation durant l'année. Les prix ont ainsi tendance à augmenter plus fortement en juillet et décembre en lien avec la hausse saisonnière des tarifs de transports aériens. Ils baissent en janvier et août avec le retour à la basse saison.

Les variations infra-annuelles de 2018 respectent globalement les cycles des années antérieures avec toutefois des amplitudes encore plus marquées. Ainsi, depuis près de cinq ans, l'amplitude des variations ne cesse de progresser.

Graph.9 - CYCLE MENSUEL DE L'INFLATION

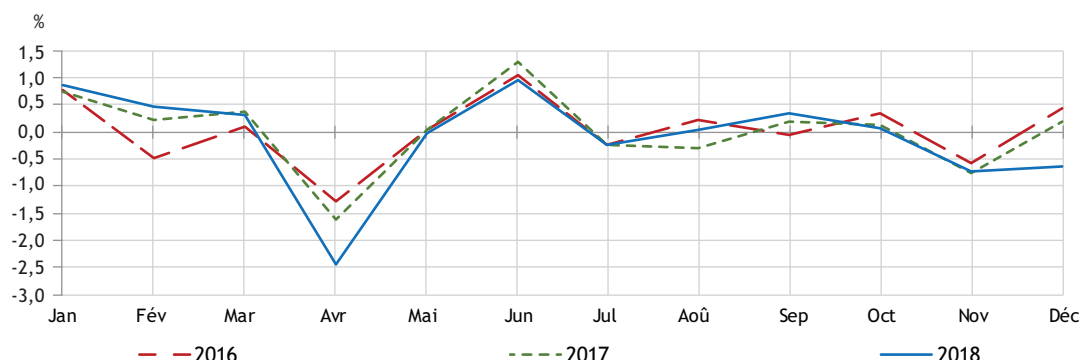


Source : ISPF

Les variations importantes du Transport aérien international peuvent être gommées par l'observation de l'indice général hors transport aérien international.

Cependant, depuis cinq ans, les cycles de cet indicateur sont également plus marqués année après année. Le creux d'avril s'explique en 2016 par la baisse des prix des produits alimentaires, en 2017 par celle des tarifs de communication et en 2018 à nouveau par celle des prix des produits alimentaires. De même, pour les trois années présentées, les replis de novembre résultent des baisses de prix des produits alimentaires.

Graph.10 - CYCLE MENSUEL DE L'INDICE GÉNÉRAL HORS TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL



Source : ISPF

Le glissement annuel de l'indice des prix donne la tendance de fond de l'évolution. Il restreint par ailleurs l'impact des phénomènes saisonniers. En 2018, ce glissement confirme l'inflation négative. Le sursaut d'inflation en août 2018 s'est immédiatement infléchi sur la fin de l'année. La baisse des prix ne concernant que quelques variétés (notamment les produits de la mer pour l'alimentation), on parle bien d'inflation négative. La période et le caractère général de baisse des prix ne sont pas suffisamment prononcés pour être en présence d'une déflation.

Graph. 11 - INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL



Source : ISPF

Déflation, désinflation et inflation négative

La **désinflation** en économie, traduit un ralentissement de l'inflation. L'inflation reste alors positive, mais son rythme se réduit. Ce fut le cas de la Polynésie française à partir de 1985 où l'inflation est repassée en dessous des 10 % après avoir été bien au-delà sur le début des années 1980.

L'**inflation négative** est une baisse globale des prix qui peut provenir d'une baisse localisée de certains prix. Même si elle se prolonge dans le temps, elle ne peut être qualifiée de déflation car elle n'est pas générale. Un recul global des prix temporaire et ou bien un recul prolongé dans le temps provoqué par la baisse de certains prix ne correspondent pas à des situations de déflation.

La **déflation** reflète un gain de pouvoir d'achat de la monnaie induit par une baisse durable du niveau général des prix. Ce phénomène est différent de la désinflation qui est un simple ralentissement de l'inflation. Par ailleurs, la déflation n'est pas l'opposée de l'inflation, car elle implique un mécanisme et des conséquences différents. La déflation intervient quand les marchés sont saturés (offre très supérieure à la demande) ou lorsque des gains de productivité substantiels sont réalisés notamment grâce aux innovations. La déflation peut être considérée comme « **régulatrice** » si elle reflète un excès de l'offre par rapport à la demande. Elle entraîne alors une diminution de la valeur globale de l'offre, en quantité et en prix. Elle est qualifiée de « **volontaire** » lorsqu'elle résulte de politiques publiques destinées à réduire les prix et les coûts de production, notamment pour maintenir ou renforcer la parité de la monnaie. Dans ce cas, la baisse des prix entraîne une réduction de la masse monétaire et renforce ainsi la valeur de chaque unité monétaire.

La déflation est encore aujourd'hui considérée comme un risque à éviter par les banques centrales. Ces dernières redoutent que les entreprises en difficulté ne baissent leur prix et leur production pour ajuster l'offre à la demande. De tels choix approfondissent la crise puisque les salaires nominaux baissent, réduisant les chances d'une reprise de la consommation des salariés. Conséquence d'une telle situation, quantité de monnaie et crédit s'ajustent à la baisse. Les banques centrales redoutent alors que la sortie de crise s'effectue par un événement extérieur (intervention de l'État, lutte sociale, guerre, etc.).

2• LE CONTEXTE INTERNATIONAL

2•1 L'inflation dans le monde

**Tab.1 - VARIATIONS DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION AU 31 DÉCEMBRE
(TAUX EN GLISSEMENT ANNUEL À DÉCEMBRE)**

	2018	2017	2016	2015	2014
Unité :	%	%	%	%	%
OCDE	2,6	2,3	1,1	0,6	1,7
Pays émergents	5,2	4,4	4,1	7,2	5,1
Monde	3,8	3,3	3,2	2,8	3,3
Principaux partenaires commerciaux					
États-Unis	1,9	2,1	1,3	0,7	0,8
Zone Euro	1,8	1,4	0,2	0,0	- 0,2
France	1,6	1,2	0,2	0,0	0,1
Chine	1,9	1,8	2,0	1,4	1,5
Japon	0,3	1,0	0,3	0,8	2,7
Australie	1,9	1,9	1,5	2,0	1,7
Nouvelle-Zélande	1,6	1,6	1,3	0,1	0,8
Collectivités d'Outre-mer					
Guadeloupe	1,2	1,3	0,6	0,3	0,6
Martinique	1,2	1,4	0,1	0,1	0,7
La Réunion	1,8	0,7	0,0	- 0,3	- 0,5
Nouvelle-Calédonie	1,8	1,2	0,6	0,6	0,4
Guyane	1,2	1,4	0,0	- 0,1	0,2
Polynésie française	- 0,7	0,0	0,2	- 0,6	- 0,2

Sources : Instituts statistiques nationaux, OCDE, FMI, Banque Mondiale

En 2018 l'inflation mondiale atteint 3,8 %, un résultat en légère hausse par rapport à 2017 (3,3 %). Toutefois, si l'inflation reste maîtrisée dans la plupart des pays industrialisés (1,9 %), elle atteint 5,2 % dans les économies émergentes. Les évolutions se sont donc inversées en 2018 par rapport à celles de 2017 où l'inflation progressait davantage dans les économies industrialisées que dans les économies émergentes.

La production de matières premières dans les pays émergents se maintient mais les devises de ces pays se sont affaiblies par rapport au dollar US, et les cours des matières premières ne favorisent pas l'entrée croissante de devises.

Le climat des affaires se dégrade dans la plupart des pays émergents, y compris en Chine où le modèle de croissance basé sur l'export marque le pas et où la demande intérieure ne parvient pas à prendre le relai.

L'inflation contenue dans les pays industrialisés s'accompagne d'une croissance moins forte que celle escomptée. Les perspectives semblent aussi moins positives pour les pays émergents, dépendants des économies développées.

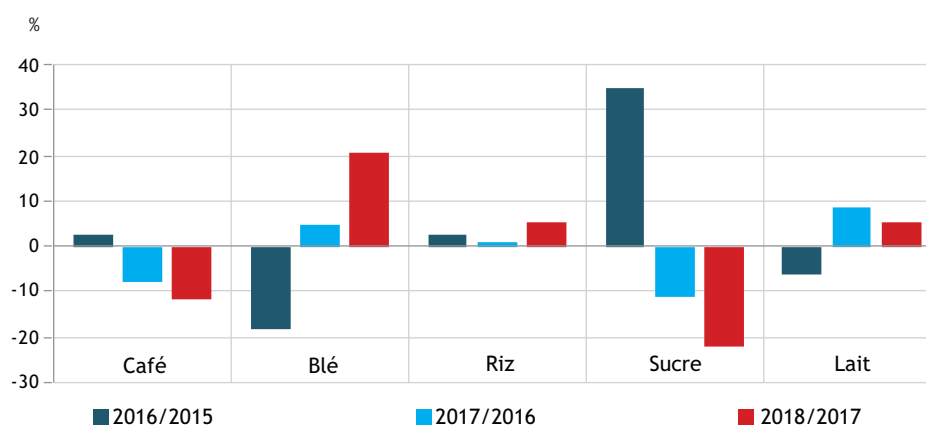
L'inflation négative de la Polynésie française tranche avec ce qui se passe dans le reste des outre-mer français où l'inflation oscille entre 1,2 % et 1,8 %. L'inflation locale se distingue également de celle mesurée dans le reste du Pacifique où elle atteint globalement 3,6 % en 2018 (moins de 2 % pour le seul couple Australie, Nouvelle-Zélande).

2.2 Les cours internationaux des céréales et des viandes en augmentation

En 2018, les prix des Produits alimentaires et boissons non alcoolisées sont en baisse en Polynésie française. Cette évolution est principalement liée aux Produits de la mer, aux Viandes et aux légumes. En dehors des viandes, il s'agit principalement de productions locales.

La hausse des cours mondiaux des céréales (+ 20 % pour le blé en 2018) et du lait (+ 5 %) contribue à l'augmentation des prix des Pains et céréales (+ 0,1 %) et Laits, fromages et œufs (+ 0,6 %).

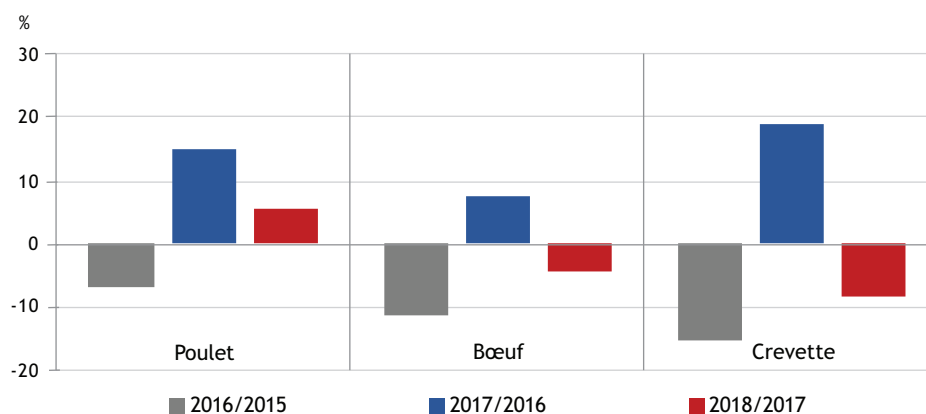
Graph. 12 - VARIATIONS DES COURS ANNUELS MOYENS DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES



Source : IndexMundi

Si le cours mondial du poulet est en légère augmentation (+ 5,6 %), celui du bœuf est en repli (- 4,4 %). Cette tendance se retrouve également sur l'évolution des prix des Viandes dans l'indice des prix à la consommation (- 2,1 %).

Graph. 13 - VARIATIONS DES COURS ANNUELS MOYENS DES PRODUITS ISSUS DE L'ÉLEVAGE



Source : IndexMundi

2.3 Des taux de change plus favorables

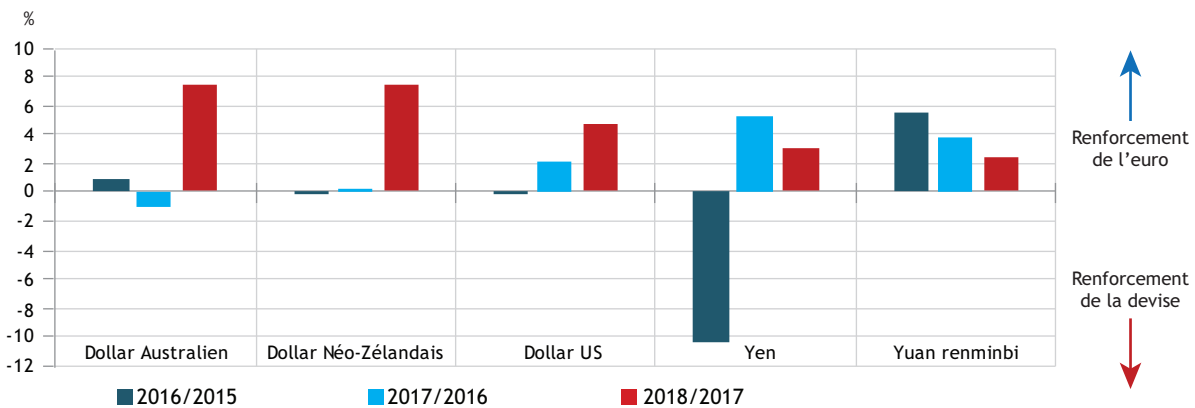
L'année 2018 se caractérise par un renforcement de l'euro (et donc du F.CFP) par rapport à la plupart des devises des pays avec lesquels la Polynésie française commerce.

L'euro reprend ainsi 4,5 % de sa valeur face au dollar US, environ 7,5 % par rapport aux dollars australien et néo-zélandais, 3 % face au Yen et environ 2,5 % par rapport au Yuan Renminbi.

Les fluctuations de la monnaie chinoise ne répondent pas à la confrontation de l'offre et de la demande sur le marché des changes, contrairement aux autres devises. Les ajustements de sa valeur sont dictés par la banque centrale chinoise et ils servent essentiellement à favoriser les exportations ou bien à réguler le déficit budgétaire comme les stocks de devises.

Ce renforcement de l'euro, et donc du F.CFP, favorise nos importations. En 2018, cette évolution concerne surtout les dollars australien et néo-zélandais, pays à partir desquels sont importés de nombreux produits alimentaires.

Graph. 14 - ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES PAR RAPPORT AU F.CFP



Sources : Banque de Polynésie, Banque de France

5,0 %

en moyenne annuelle,
les tarifs de communication diminuent de 5,0 %
entre 2017 et 2018.



DÉFINITIONS

L'**indice général** est établi sur la base de la consommation moyenne de l'ensemble des ménages vivant en Polynésie française.

L'**indice ouvrier** se focalise exclusivement sur les familles pour lesquelles le « chef » de ménage est ouvrier. Il s'agit alors d'un sous-ensemble de la population globale. Sa particularité est d'avoir des revenus presque exclusivement salariaux dont les niveaux sont voisins du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). Ainsi, le suivi de l'indice ouvrier permet d'approcher l'érosion du pouvoir d'achat du SMIG. Globalement, les ménages ouvriers sont très sensibles aux variations des prix des produits alimentaires et de l'énergie. En revanche, ils sont beaucoup moins affectés par les fluctuations des tarifs des transports aériens.

L'**inflation mensuelle** est déterminée chaque mois par l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). L'inflation mensuelle est l'évolution de l'indice du mois considéré par rapport à celui du mois précédent.

La **déflation** est le gain en pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix. Il s'agit d'une inflation négative observée sur une tendance suffisamment longue.

La **désinflation** est la baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix. Il s'agit d'une baisse du rythme de l'inflation qui se termine parfois par une déflation lorsque l'inflation devient négative sur une période de temps suffisamment longue.

L'**inflation en glissement annuel** pour un mois donné est l'évolution entre l'indice du mois et celui du même mois de l'année précédente, en faisant abstraction des fluctuations possibles entre ces deux périodes. Quand on parle d'inflation sans plus de précision, c'est de cet indicateur dont il s'agit. Il permet de suivre l'inflation en temps réel (une fois par mois). Il est utilisé pour revaloriser entre autres le SMIG, les pensions alimentaires et il sert de fil directeur dans les négociations des conventions collectives...

L'**inflation moyenne annuelle** consiste à comparer la moyenne des indices mensuels d'une année par rapport à la moyenne des indices mensuels de l'année précédente. Cet indice est beaucoup moins connu du grand public. Il permet de mesurer l'inflation entre deux années dans leur ensemble, en tenant compte des variations intervenues au cours des 12 mois.

L'**inflation sous-jacente** est un indice désaisonnalisé qui permet de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix. Il traduit l'évolution profonde des coûts de production et le résultat de la confrontation de l'offre et de la demande. Il exclut les prix soumis à l'intervention de l'administration publique (électricité, gaz, tabac...) et les produits à prix volatiles (produits pétroliers, certains produits frais, ...) qui subissent des mouvements très variables dus à des facteurs climatiques ou à des tensions sur les marchés mondiaux.

Les **contributions à la variation** se mesurent en point(s) d'indice et intègrent les effets pondérations des divisions de la COICOP. La somme des contributions à un niveau donné est alors égale à l'inflation au niveau agrégé supérieur.

L'évolution des **loyers d'habitation** est suivie par le biais de trois enquêtes distinctes. Par convention, l'Office Polynésien de l'Habitat et le Bureau Inter-Armées du Logement transmettent des informations exhaustives sur leur parc locatif. En complément de ces deux parcs immobiliers bien définis, l'ISPF mène une enquête mensuelle sur un panel de 660 logements placés à la location.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF